

Un leadership fort. Un Canada meilleur.

Énoncé économique
Le 30 octobre 2007

Aperçu



INTRODUCTION

Les assises économiques et financières du Canada sont aussi solides que le Bouclier canadien, bien que l'économie mondiale traverse une période agitée, caractérisée par une incertitude croissante.

Compte tenu de cette incertitude économique, le moment est venu de passer à l'action. La solide situation financière du Canada offre des possibilités dont bien peu de pays disposent : nous pouvons instaurer des réductions d'impôt de portée générale qui renforceront notre économie, qui feront croître l'investissement et qui créeront des emplois meilleurs et plus nombreux au pays.

Le gouvernement prend des mesures audacieuses pour bâtir un Canada meilleur :

- Il accorde de nouvelles réductions d'impôt et de taxes aux Canadiens, dont une nouvelle baisse de la taxe sur les produits et services (TPS).
- Il amorce une nouvelle ère de réductions d'impôt pour les entreprises.
- Il réduit de 10 milliards de dollars la dette fédérale cette année.

« Notre gouvernement est fier d'établir une tradition d'allègements fiscaux. »

– L'honorable Jim Flaherty,
ministre des Finances,
Énoncé économique de 2007

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES
ÉCONOMIQUES RÉCENTES

La croissance économique demeure forte au Canada.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que notre produit intérieur brut réel augmente de 2,5 % en 2007, de 2,4 % en 2008 et de 2,7 % en 2009.

Toutefois, le gouvernement garde à l'esprit que notre économie demeure confrontée à des défis tels que :

- l'affaiblissement marqué du marché du logement aux États-Unis;
- l'appréciation rapide du dollar canadien;
- les effets de la force de notre dollar sur l'industrie de la fabrication et le secteur forestier.

PROJECTIONS FINANCIÈRES

La vigueur de l'économie au cours de la première moitié de l'année 2007 a stimulé la croissance des revenus et renforcé la situation financière du gouvernement.

Le gouvernement utilise ses revenus additionnels pour abaisser les impôts et les taxes et réduire la dette fédérale.

La dette fédérale devrait diminuer de 10 milliards de dollars en 2007-2008 et de 3 milliards dans chacune des années financières suivantes.

Depuis 2005-2006, la dette aura ainsi baissé de plus de 37 milliards de dollars. Pour chaque Canadien, cela représente un fardeau de la dette réduit d'environ 1 570 \$.

Selon l'allègement fiscal garanti que le gouvernement a adopté, les économies de frais d'intérêt qui découlent de la réduction de la dette fédérale sont remises aux contribuables sous forme de réductions d'impôt sur le revenu des particuliers.

Par suite du remboursement additionnel de la dette, la valeur totale des baisses d'impôt offertes en vertu de l'allègement fiscal garanti atteindra 2,5 milliards de dollars d'ici 2012-2013.





RÉDUCTIONS D'IMPÔT DE PORTÉE GÉNÉRALE POUR LES CANADIENNES ET LES CANADIENS

L'*Énoncé économique* prévoit des allègements fiscaux de 60 milliards de dollars au cours de la présente année financière et des cinq suivantes.

Si l'on y ajoute les autres allègements que le gouvernement a accordés jusqu'ici, on obtient pour cette même période un total de 190 milliards de dollars. Le fardeau fiscal des particuliers et des sociétés du Canada sera alors à son niveau le plus bas depuis près de 50 ans.

Particuliers

Les trois quarts environ des réductions sont destinées aux particuliers et aux familles :

- La réduction de la TPS, dont le taux passera de 6 % à 5 % le 1^{er} janvier 2008, représente quelque 6 milliards de dollars d'économies annuelles pour les consommateurs. Cette réduction s'ajoute à celle de l'an dernier, par laquelle la TPS avait été ramenée de 7 % à 6 %.
- Le montant que les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt fédéral sur le revenu augmentera à 9 600 \$ pour 2007 et 2008, puis à 10 100 \$ pour 2009.
- Le taux le moins élevé de l'impôt sur le revenu sera ramené de 15,5 % à 15 % en date du 1^{er} janvier 2007.
- Ces mesures rendront les déclarations de revenus moins pénibles au printemps et augmenteront de 385 000 le nombre de Canadiens à faible revenu qui n'ont pas d'impôt à payer, et ce, au moins un an plus tôt que ce qui est prévu par la loi actuelle.

LA RÉDUCTION DE LA TPS DE 7 % À 5 % PEUT REPRÉSENTER DES ÉCONOMIES IMPORTANTES

- Une famille qui achète une maison neuve de 300 000 \$ économisera 3 840 \$ de TPS.
- Une famille qui dépense 10 000 \$ en travaux de rénovation économisera 200 \$ de TPS.
- Une famille qui dépense 30 000 \$ pour une fourgonnette neuve économisera 600 \$ de TPS.

Entreprises

Le gouvernement amorce une nouvelle ère de réduction de l'impôt des sociétés au Canada :

- Il prévoit des réductions permanentes du taux d'impôt sur le revenu des sociétés, qui passera à 15 % d'ici 2012, contre plus de 22 % à l'heure actuelle.
- Il réduit de 1 point de pourcentage le taux général d'impôt sur le revenu des sociétés en 2008.
- Il réduit le taux d'imposition des petites entreprises à 11 % dès 2008, soit un an plus tôt que prévu.

Grâce à ces réductions, les taux général fédéral d'imposition du revenu des sociétés baissera du tiers entre 2007 et 2012; qui plus est, il deviendra le moins élevé des grands pays industrialisés.

Renseignements sur l'*Énoncé économique* de 2007

On peut obtenir des renseignements sur Internet à l'adresse www.fin.gc.ca, ou par téléphone aux numéros suivants :

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)

1-800-926-9105

(ATS, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole)

Pour obtenir des exemplaires additionnels ou d'autres documents, adressez-vous au :

Centre de distribution

Ministère des Finances

Pièce P-135, tour Ouest

300, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Téléphone : 613-995-2855

Télécopieur : 613-996-0518

Courriel : services-distribution@fin.gc.ca

This document is also available in English.

